

NOTE DE RENTREE

SEPTEMBRE 2016

Groupe scolaire Jacques Prévert

79250 Nueil-Les-Aubiers

maternelle sud + direction	05 49 65 63 62
maternelle nord + direction	05 49 65 47 30
élémentaire sud	05 49 65 40 71
élémentaire nord + direction	05 49 72 25 46

Le personnel enseignant

TPS/PS (sud)	Mme Brégeon
MS/GS (sud)	Mme Blanchard
TPS/PS/MS (nord)	Mme Clisson et Mme Branchu (V)
MS/GS (nord)	Mme Lefort
CP/CE1	Mme Berthé
CP/CE1	Mme Moreau
CE1/CE2	Mme Grayo
CE2/CM1	Mme Le Pape et Mme Boutin (V)
CM1/CM2	M Auvinet
CM1/CM2	M Blanchard et Mme Branchu (L)
Maître supplémentaire	Mme Guoin
RASED	Mme Guérineau (enseignante spécialisée)

les membres de l'équipe éducative

nord	sud
Mme Masset (ATSEM)	Mme Logerais (ATSEM)
Mme Bitteau (ATSEM)	Mme Maupetit (ATSEM)

Autres numéros utiles :

Sandrine Bourdeau, présidente de l'APE	Cantine quartier nord
① 05 49 65 44 21	① 05 49 65 67 80
Centre Socio-Culturel	Cantine quartier sud
① 05 49 65 42 10	① 05 49 65 43 42
Bibliothèque	Inspection Thouars
① 05 49 65 69 06	① 05 49 96 15 25
Assistante sociale (Mauléon)	Médecine scolaire Bressuire
① 05 49 81 93 34	① 05 49 80 31 32
Périscolaire	RASED Thouars (psychologue scolaire)
① 05 49 80 60 29	① 05 49 66 60 56

Fiche de renseignements : Pour des raisons de sécurité, la fiche individuelle de renseignements est à compléter et à retourner à l'école pour le **lundi 5 septembre au plus tard**. Merci, dans l'intérêt de votre enfant, d'attacher la plus grande attention à sa rédaction qui doit être complète. Chaque parent **s'engage** à faire connaître au Directeur tout changement en cours d'année.

Matériel scolaire : Afin que votre enfant puisse apprendre dans les meilleures conditions, nous vous demandons de vérifier régulièrement le contenu de sa trousse et de la compléter s'il manquait du matériel.

Assurance : Une attestation d'assurance doit être fournie **au plus tôt** en raison des sorties envisagées et des activités sportives programmées ! L'équipe d'école souhaite attirer votre attention sur l'importance d'une bonne assurance pour votre enfant. Nous vous rappelons en effet que la « *responsabilité civile* » seule n'assure l'enfant que pour les dommages qu'il causerait à des biens matériels ou à autrui. Seule une garantie « *dommages corporels* » couvre les accidents subis sans tiers.

Horaires :

Maternelle : de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Elémentaire sud : de 9h à 12h puis de 13h30 à 15h le mardi et le vendredi et de 13h30 à 16h30 les autres jours.

Elémentaire nord : de 9h à 11h50 puis de 13h20 à 15h le mardi et le vendredi et de 13h20 à 16h30 les autres jours.

Les élèves ont cours le mercredi de 9h à 12h.

L'accueil est assuré 10 minutes avant. Les enfants ne peuvent pénétrer dans la cour qu'au signal de l'enseignant de surveillance. **Après les heures de fin des cours, les élèves ne sont plus sous la responsabilité de l'enseignant.**

Santé des élèves : Si votre enfant a besoin d'une prise en charge particulière à l'école (asthme, diabète, épilepsie...), merci de prendre rapidement contact avec le directeur pour mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)

ABSENCES :

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire (article 10 de la loi du 22 mai 1946)

Toute absence doit être signalée à l'école **dès la première demi journée**. Au retour de l'enfant, un **justificatif écrit** est transmis au maître de la classe. Toute absence prévisible est soumise à **demande d'autorisation d'absence** auprès du directeur d'école.



Les dates de vacances : calendrier national (Zone A)



Automne	Noël	Hiver	Printemps	Début des vacances d'été
du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre	du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier	du vendredi 17 février au lundi 6 mars	du vendredi 14 avril au mardi 2 mai	le vendredi 7 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.